

## AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Tel est le mot d'ordre à la CGT, alors que le gouvernement annonce une nouvelle réforme de la retraite.

**M**ACRON en a fait un marqueur de sa campagne lors des présidentielles et sans doute sa seule promesse lorsqu'il voulait draguer les voix de droite : reculer l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Même si durant l'entre-deux tours, il a fait semblant d'y revenir pour cette fois drainer des voix contre l'extrême droite de M. Le Pen, personne n'était dupe !

La réforme des retraites a donc fait son grand retour sur le devant de la scène politique dès le début du quinquennat. La réforme systémique est oubliée, on ne parle plus l'égalité de traitement avec un système par points pour rendre « la retraite plus juste », argument du 1<sup>er</sup> mandat de Macron. Non, là, le gouvernement revient avec la bonne vieille méthode de la réforme paramétrique : recul de l'âge de départ à 65 ans et/ou un allongement de la durée de cotisation. Et bien sûr, projet de détruire les régimes spéciaux dont celui de la Fonction publique (avec les 6 derniers mois). Le gouvernement prétend que c'est nécessaire pour renflouer les caisses de l'État. Il oublie que les cotisations sociales retraites ne sont pas des impôts et qu'en aucun cas elles ne doivent être allouées à autre chose qu'aux retraites. Prétendre qu'augmenter l'âge de la retraite permettra de financer la transition écologique ou l'hôpital public est un leurre. Par ailleurs, le Conseil d'Orientation des Retraites réaffirme que ce n'est pas nécessaire d'avoir cette réforme. Il dit même que pour 2021, le système est excédentaire.

Une seule raison en fait à cette réforme : le dogmatisme de vouloir mettre « la France au travail » pour répondre aux desiderata du patronat.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE DÉCEMBRE 2022 **la cgt FERC**

**37,5** années de **RETRAITE** à **60** ans

**COTISATIONS** **ÉGALITÉ SALARIALE** **EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES PATRONALES**

**SMIC** à **2 000 €** BRUT

**HAUSSE DES SALAIRES & d'indice** point **AUGMENTATION IMMÉDIATE de 4 SEMAINE à 000 €** **32h**

Les retraites sont reversées aux travailleur-ses qui ont cotisé durant leur vie. Cela fait partie des cotisations sociales que le patronat aime à appeler des « charges ». En fait, c'est une partie du salaire qui est socialisé pour faire fonctionner les quatre branches de la Sécurité sociale : famille, maladie, chômage et retraites. Il est important de faire la différence entre le salaire brut et le salaire net. Net pour assurer les fins de mois, brut pour financer les aléas de toute une vie. Plus le salaire est élevé, plus les cotisations le sont aussi.

C'est un système qui échappe encore en partie à la mainmise du capitalisme qui cherche à le détruire depuis sa création issue du Conseil National de la Résistance. D'où le combat de classes qui s'exerce depuis des années sur cette question. Chaque exonération de cotisations sociales est un cadeau au patronat et un vol qui fait baisser le salaire !



La FERC revendique une augmentation immédiate de 400 € pour toutes et tous, la hausse générale des salaires dont le point d'indice, l'égalité salariale femmes-hommes, le SMIC à 2000 €

brut et l'échelle mobile des salaires. Elle revendique aussi de travailler moins avec la semaine de 32h, pour travailler toutes et tous. Elle exige la fin des exonérations de cotisations sociales patronales. L'ensemble de ces mesures, véritable choix de société, permettrait à la Sécu d'être excédentaire et donc de revenir à un système de retraite où chacune pourrait partir à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles) avec une retraite à taux plein se basant sur les salaires des 6 meilleurs mois et après 37,5 années de cotisation prenant en compte des années d'études et de formation.

À l'heure où ces lignes sont écrites, l'intersyndicale à 13 organisations, y compris la CFDT contrainte par un vote de son congrès, tient toujours sur la position « pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la cotisation ».

Gageons qu'elle appellera très vite à une 1<sup>ère</sup> journée de grève en janvier quand le gouvernement aura tombé le masque !